

EXAMEN PRATIQUE DES ARBITRES REGIONAUX

Dates des compétitions références pour l'examen pratique d'arbitre :

- ✓ Horizon 2020 aux 6 armes (minimes) 25 novembre 2012 à Brest.
- ✓ Championnats régionaux Epée (cadets à vétérans) le 19 et 20 janvier 2013 à Saint-Malo.
- ✓ Challenge du Futur aux 6 armes (benjamins) le 17 février 2013 à Lorient.
- ✓ Championnats régionaux (équipes benjamins) 17 mars à Saint-Malo.
- ✓ Championnats régionaux Sabre (minimes à vétérans) le 6 et 7 avril 2013 à Redon.
- ✓ Championnats régionaux Fleuret (minimes à vétérans) le 6 et 7 avril 2013 à Brest.

Règlement :

Chaque candidat doit être évalué au moins deux fois. Cette évaluation est faite sur plusieurs matchs d'une même compétition. Pour obtenir le diplôme, il faut qu'au moins 3 évaluateurs aient jugé le candidat apte.

Pour chaque évaluation une fiche sera remplie par les examinateurs. Une fois les 2 observations effectuées. La Commission Régionale d'Arbitrage validera les évaluations. Pour la validation de la pratique le candidat doit obtenir 15 sur 20.

Pour une organisation efficace de l'examen pratique par la Commission Régionale d'Arbitrage, les candidats devront s'inscrire au moins 8 jours avant les compétitions ci-dessus par mail dherbillyctrbretagne@orange.fr

Une fois titulaire du diplôme, l'arbitre régional s'engage à arbitrer au moins 2 compétitions de ligue ou de zone durant la saison suivante.

Commission Régionale d'Arbitrage.